



Procès verbal

Comité Directeur du 10 septembre 2010

Présents : BECCIA Evelyne, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, GARCIA François, GLEIZES CERVERA Sophie, GOUGEON Daniel, JOURDAN Alain, LIENARD Christian PERNELET Dominique, PERRUCHET Claude, PERSIAUX Michel, SEREX Francis, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : BANA Philippe, BASQUIN Gilles, BOUTHEMY Philippe, GAUTRAUD Nathalie, GUICHARD Jean Louis, MAILLET Christine.

Excusés : ANSQUER Monique, ARNAUD Francis, BAUDE Pascal, BETTENFELD Jacques, BOURASSEAU Marie, BORD Gilles, COSTANTINI Daniel, GREGOIRE Philippe, KOUBI Alain, MANOUVRIER Alexis, SAURINA Patricia, SCARSI Claude.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE.

La séance est ouverte à 17 h 30 au siège de la FFHB.

Le Comité Directeur valide le Procès Verbal de sa réunion des 5 et 6 février 2010. Evelyne BECCIA fait observer que lors de cette réunion elle représentait le Président au CPL. En outre le Comité Directeur valide les termes du compte-rendu de la réunion de coordination des commissions organisée le 21 et 22 mai 2010.

L'ordre du jour de ce Comité Directeur est centré sur le démarrage de la saison 2010/2011 dans les commissions et les secteurs de responsabilité à partir des bilans de la saison précédente.

François GARCIA évoque le début de saison de la CCA qui, entre le 19 Aout et 05 Septembre, a rassemblé près de 300 personnes parmi les différents groupes d'arbitres, d'observateurs et de délégués à Montpellier, Strasbourg, Valence, et dans les différents secteurs de l'arbitrage. Le Président demande comment évoluent les effectifs de chaque groupe et en particulier le nombre de femmes qui s'engagent dans la fonction d'arbitre. Les effectifs évoluent progressivement et on observe une bonne intégration de binômes féminins en G4 car dans le G1 et G2 le nombre reste très faible. Lors de chaque séance de travail, les contenus et qualités des intervenants ont permis de mieux appréhender ce début de saison, les tests physiques ont montré une bonne préparation des arbitres dans ce domaine. Les nouvelles règles ont été abordées mais il semble que l'information soit insuffisante auprès des clubs. Christian LIENARD propose d'envoyer à tous les clubs l'information sur l'application des nouvelles règles de jeu. Concernant ces nouvelles règles, une inquiétude porte sur le fait que les arbitres doivent informer le manager de l'équipe durant la rencontre sur un rapport à l'encontre d'un joueur. Comment gérer cette situation avec les Jeunes Arbitres (associer l'accompagnateur?). La zone de managérat ne fait l'objet à ce jour d'aucune imposition sur le marquage du terrain. Les fiches pour les rapports d'arbitres ont été améliorées avec l'aide du service juridique. Un travail a été réalisé sur le nouveau site CCA interactif entre Arnaud MAYEUR, Stéphane CARETTE et Christophe ORTH pour éviter les doubles saisies et limiter les sources d'erreurs. François GARCIA fait le point sur la mise en place des dotations Hummel pour les arbitres et les délégués ; et il souhaite que l'on puisse poursuivre un bilan et un suivi médical sur les arbitres nationaux des différents groupes, cela, tous les 4 ans.

Sophie GLEIZES-CERVERA présente l'activité de la commission médicale pour la prochaine saison. Elle souhaite mettre en place une étude préventive des blessures au niveau des épaules sur les joueurs de haut niveau à travers la D1, la D2 et la N1 en collaboration avec la LNH sur 90 sujets choisis en fonction de leurs profils musculaires à risque de blessure. Il s'agit de budgétiser entre la LNH et la FFHB la mise en place d'un protocole d'exploration. D'autre part, la commission souhaite faire apparaître sur un tee-shirt, lors des Interpoles, les risques cardiovasculaires, en lien avec la FF de cardiologie. C'est un objectif partagé avec l'association qu'anime le père de Maxime CANDAU.

Les 2 et 3 octobre à Paris se déroulera une réunion autour de l'adolescence et le sport, lié aux problématiques du jeu dans une catégorie différente avec les risques inhérents à cette pratique et devant les évolutions des offres proposées. Cela concerne plus les niveaux de jeu régional ou départemental que la pratique du parcours vers l'excellence sportive.

Claude PERRUCHET présente certains sujets abordés par la Commission Nationale des Statuts et de la Réglementation depuis le mois de juin. La validation par la commission et par le Bureau Directeur de la Convention des moins de 18 féminins de l'ASUL Grand LYON va conduire à préciser, dans les règlements, le cadre de la mise en place de ce type de projet lié à la construction d'un projet territorial partagé par tous les acteurs du territoire déterminé. La demande des 3 joueuses du Pôle francilien issues d'un club de LIFE qui souhaitaient muter pour Issy les Moulineaux (PIFO), suivant le souhait de la DTN mais avec une opposition de la Ligue de LIFE, va aussi nécessiter une prise de position du Bureau Directeur.

Par ailleurs, la division Qualification a été confrontée aux demandes de licences hors période de jeunes ultra marins vers un club de métropole, dans le cadre du régime spécifique prévu par l'article 65 des règlements généraux. Le Conseil d'Administration du CNDS doit étudier le 23 septembre les avis des fédérations sur les installations sportives éligibles aux subventions du CNDS. Un Bureau Directeur se réunira mercredi, pour étudier les propositions faites dans ce domaine par la Division des Equipements, car ces avis doivent parvenir au CNDS avant le 17 septembre. Le problème de la résine prend des proportions importantes, certaines municipalités ayant même choisi de l'interdire quelque soit le type de colle utilisé : le choix d'un fournisseur technique de colle blanche (donc lavable) est en cours. Le Comité Directeur souhaite que les textes règlementaires soient revus et éventuellement précisés par une commission tripartite COC/CCA/CNSR avant la prochaine Assemblée Générale.

Le 29 et 30 octobre la commission se réunira en séance plénière à Rennes.

Francis SEREX présente l'activité estivale de sa commission quant aux autorisations d'évoluer dans les championnats Handball ProdD2 et LFH. Les situations d'Aurillac (liquidation) et de Toulouse féminin ont conduit à leur rétrogradation administrative vers les championnats nationaux avec des situations délicates toujours présentes. La commission a constaté que des contrats aidés (type CUI-CAE) et des contrats d'apprentissages étaient signés pour des joueurs professionnels. Au-delà de la question éthique face à la réglementation en matière de cohésion sociale, la FFHB a sollicité le ministère du travail au sujet de la compatibilité entre le recours au dispositif CUI-CAE et le statut de joueur professionnel. La commission souhaiterait pouvoir disposer d'une logistique de gestion et de communication sécurisée pour traiter plus efficacement et rapidement ses dossiers. Elle remercie les personnels fédéraux pour leur investissement dans ce domaine qui a permis de rester dans des délais raisonnables.

Daniel GOUGEON présente le bilan 2009/2010 et les perspectives 2010/2011 : près de 420000 licenciés en 2009/2010, avec une progression faible des licences compétitives (1,3%), 2 400 clubs en juin 2010, 80 clubs créés mais 71 qui disparaissent. Il faudra étudier l'impact des mesures prises lors de l'AG de Limoges (club départemental et club parrain/club parrainé) et sensibiliser les chargés de développement sur l'accompagnement des clubs en difficulté lors du rassemblement national à Port Leucate. Le sandball a concerné cet été 50 000 participants recensés sur 137 sites et 87 ligues, comités ou clubs qui ont été aidés par la Fédération. De l'avis unanime l'impact de cette pratique paraît plus important. Les kits sandball sont toujours bien appréciés et font l'objet d'une demande permanente. 389 licenciés Hand ensemble sont recensés, un stage national a eu lieu en Lorraine et des fiches d'entraînement hand adapté/ hand fauteuil ont été créées. Le management et l'animation des chargés de développement se mettent progressivement en place. Le label Ecole de Hand (1100), la fête sportive scolaire (qui remplace la quinzaine du mini hand) qui a permis la réalisation de 70 000 licences événementielles, les 12 grands stades, les signatures des conventions avec l'USEP, l'UNSS et l'UGSEL sont des outils à la disposition des Comités et des Ligues. Avec l'USEP une opération liée aux JO de Londres devrait être mise en place. Le drapeau label a été réalisé qui doit permettre l'adhésion et l'affichage du handball. Des diplômes, autocollants, affiches, chemises, oriflammes, parasols sont disponibles pour exposer notre sport. Une plate forme logistique devrait permettre un meilleur acheminement de ces outils de communication. Une centrale d'achat pour les structures reste fonctionnelle.

Joël DELPLANQUE rappelle le besoin exprimé à plusieurs reprises pour, dans le cadre de la Convention d'Objectifs, recenser toutes les activités du handball dans les quartiers sensibles, il apparaît important de demander aux chargés de développement de chercher ce type d'informations sur les territoires. D'autre part, il regrette que les participants fédéraux au Séminaire du 22 juin à Montpellier avec l'APELS ne lui aient pas transmis leurs opinions à l'issue de la réunion.

Dominique PERNELET rappelle que la Commission a dû traiter 390 dossiers durant la dernière saison sportive. Elle insiste sur le fait que c'est souvent lors des dernières minutes de jeu que les incidents surviennent. Il apparaît que les sanctions possibles sont difficiles à cibler dans le cas de l'envahissement de terrain par les équipes (bancs). Il est proposé d'impliquer les responsables d'équipes sur ces incidents (officiel A, ...) et, dans cette optique, de faire des propositions pour la prochaine AG. Elle rappelle le regroupement des Présidents de Commission de discipline des Ligues qui aura lieu samedi 11 septembre au siège fédéral en lien avec le Jury d'appel de la FFHB. L'un des objectifs de cette réunion est d'uniformiser

les informations et les modèles de documents à utiliser, à partir des documents fédéraux. Des documents types seront diffusés aux ligues et disponibles via Gest'hand ; il appartiendra aux ligues de répercuter les informations vers les comités.

Michel PERSIAUX insiste sur le bilan chiffré et les modalités de fonctionnement du Jury d'appel. 85 dossiers ont été traités, dont 80 % des Ligues et Comités et 17% de situations fédérales. Beaucoup de dossiers sont traités en juillet et août (26) et 2/3 ont vu la confirmation de la décision initiale, les annulations sont souvent liées à des vices de formes malgré la confirmation sur le fond. Il souhaite que soit étudiée la possibilité de prévoir réglementairement l'appel incident en matière de réclamations et litiges, sur le modèle de ce qui existe déjà en disciplinaire.

Alain JOURDAN présente les informations qu'il a reçues de la CRL et la COC dont les Présidents ne peuvent assister à ce Comité Directeur. Pour Marie Thérèse BOURASSEAU, les dossiers traités cet été ont porté sur les exigences de la CMCD (4). Pour 3 cas la commission a donné raison au demandeur dans la mesure où les instances ont fourni les documents demandés. Les 2 autres dossiers avaient pour origine des transferts de compétence. Pour Pascal BAUDE, dans l'ensemble la composition des poules n'a pas donné lieu à contestation. Il y a eu quelques difficultés pour la publication des calendriers liés au site fédéral. La feuille de match dématérialisée sera expérimentée progressivement à différents niveaux de championnat y compris en région et département avec des volontaires qui devront doubler avec la version papier. L'autorisation de Convention des moins de 18 du Grand Lyon nécessitera une évolution des textes dans ce domaine. Il est regrettable que certaines Ligues ou Comités aient maintenu des dates de compétitions sur les dates prévues pour les premiers tours de Coupe de France. Pascal BAUDE souhaite alerter sur les difficultés du calendrier 2011-2012, liées aux JO et en particulier aux éventuels TQO qui pourraient être organisés. Le Bureau Directeur a proposé de tenir l'Assemblée générale fédérale le 6/7 ou le 20/21 avril 2011 pour permettre une possibilité de date pour les finales de Coupe de France. Une décision sera prise rapidement. Un certain nombre de propositions de calendriers est étudié afin d'éviter une surcharge pour les clubs d'élite. Les instances fédérales souhaitent, dans la mesure du possible, maintenir la Coupe de France.

Christian LIENARD fait le point sur l'informatique fédérale. Il regrette que les adresses standardisées notamment pour les Comités ne soient pas utilisées de manière systématique, c'est un outil de simplification pour la communication interne fédérale. Il souhaite continuer à utiliser les alertes qui permettent de rectifier les éléments dans Gesthand à condition que cela déclenche l'intervention des services et commissions concernés. Il évoque les licences et les mutations en rappelant que la saisie est un acte important pour la continuité de l'outil, que l'erreur peut-être involontaire (dans la majorité des cas) mais qu'il a pu constater des modifications volontaires pour « contourner certaines règles » (à la marge). Il reste à la disposition des élus pour mettre en place les statistiques utiles à chacun. En ce qui concerne Gesthand une vingtaine d'évolutions seront mise en place fin septembre et fin octobre. Il existe un besoin important de formation dans les Ligues et Comités. La feuille de match informatisée sera testée cette saison en liaison avec la COC.

Brigitte VILLEPREUX présente le colloque international sur la pratique des moins de 12 ans qu'elle souhaite organiser avec l'équipe de formation de la FFHB en 2012 en écho avec les JO de Londres. Elle souhaite que l'arbitrage, l'événementiel, la médicale et tous les secteurs concernés par cette formation initiale soit associés à cette manifestation. Une réunion de préparation aura lieu le 24 septembre. Elle attend la collaboration de tous pour montrer les compétences de notre fédération. Il ne s'agit pas de porter seul à travers le groupe formation cette initiative mais de montrer que la formation est l'affaire de tous dans notre fédération. En même temps il apparaît important de faire le bilan pour faire évoluer le mini hand en fonction d'éléments nouveaux de la pratique sportive.

Christine MAILLET présente à son tour les évolutions, le travail effectué et les cibles déterminées depuis le dernier Conseil d'Administration sur la communication. Il s'agit d'abord d'activer le réseau des chargés de communication des Ligues et Comités, de fêter les 400 00 licenciés, de communiquer sur la sortie du film « Handball le film », d'organiser le retour des équipes de France après l'Euro et le Mondial, de finaliser la plate forme communautaire tout en améliorant encore le TIPIFF 2010, BERCY 2011 et la Coupe de France 2011.

L'objectif avec les chargés de communication est d'imprégner le grand public du handball à partir de la base (PQR, TV locales, ...), avec un maillage qui mobilise les territoires, en attendant de pouvoir passer plus souvent par les médias nationaux. Il s'agit à travers le 400 000^{ème} licencié de fêter, autour des événements TIPIFF et BERCY, des nouveaux handballeurs et handballeuses en les associant à nos grands moments nationaux de handball dans le respect d'une représentation du territoire. Cette manifestation doit être l'occasion de rappeler les valeurs qui caractérisent notre sport. Il faut « stariser » 130 licenciés autour du 400 000^{ème} pour donner de l'impact dans chaque ligue et comité qui souhaite s'associer à cette campagne.

Nous allons utiliser Handmag, Handaction, Handline, pour faire des inconnus du TIPIFF, des handbassadeurs-vedettes à BERCY. Il faut utiliser les projets territoriaux et les instances fédérales (CPC et CPL) pour construire ces actions.

Il faut étudier la possibilité de la présence d'un stand fédéral à certaines manifestations nationales (salon des Maires par exemple).

L'objectif du TIPIFF est de remplir Coubertin et de mettre en valeur le handball féminin.

La coupe de France sera habillée à partir du 1^{er} tour interrégional et pour le 2^{ème} tour, le logo sera dévoilé pour le CA d'octobre, un travail est en cours pour améliorer l'hébergement et la restauration lors des finales nationales.

« Handball le film » sera lancé avec le parrainage de Daniel COSTANTINI et un lobbying important en novembre.

BERCY sera l'occasion de s'appropriier tous les événements antérieurs.

Les compétitions de l'Euro féminin et le Mondial masculin doivent être l'occasion de communiquer sur nos équipes de France par l'intermédiaire de nos structures fédérales et le retour doit être un moment fort de la communication fédérale quelque soit le résultat obtenu. Pour cela il faut rendre plus lisible la présentation budgétaire pour améliorer le pilotage de ces opérations en s'appuyant sur un renforcement quantitatif du personnel fédéral dans ce secteur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 20.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joël DEL PLANQUE'.

Joël DEL PLANQUE
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain JOURDAN'.

Alain JOURDAN
Secrétaire général